

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Sarcelles  
Canton de Deuil-La Barre



**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2023  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Étaient présents :**

Patrick FLOQUET, Maire,

François ROSE, Karine FARGES, Marie-Noëlle FLOTTERER, Jean-Luc LEROY, Elvire TENO, Jacqueline RAGOT, Mireille BENATTAR, Albert BLONDEL, Abdelaziz LALMI, Bernard NARBONI, Bernard LABORDE, Francine KANCEL, L'Houssain EL MAZOUZI, Maha GULFRAZ, Loganayagi VASANTE, Selva ANNAMALE, Soria MAÏCHE, Alain BOCCARA, Pascale ANDRIANASOLO, Thierry MANSION, Jennifer BONINO, Franck CAPMARTY, Barbara EZELIS, Laurent POULOT.

**Étaient absents et avaient donné pouvoir :**

Jean-Pierre YETNA à Jacqueline RAGOT ;  
Mourad AZZI à Jean-Luc LEROY ;  
Bakhta MAÏCHE à Patrick FLOQUET ;  
Mustapha BAMBA à Loganayagi VASANTE ;  
Hervé MARTIN à L'Houssain EL MAZOUZI ;  
Patricia EGASSE à Albert BLONDEL ;

**Étaient absents :**

Colette LAMBERT, Raouf BAKHA.

**Patrick FLOQUET**, Maire, ouvre la séance à 21 heures.

**Patrick FLOQUET** procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

**Soria MAÏCHE** est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : Adoption du règlement intérieur du vide-greniers.**

## **1 – EXPOSÉ DES MOTIFS**

La ville de Montmagny organise chaque année un vide-greniers de printemps rue Jules Ferry à Montmagny. Cette manifestation est ouverte exclusivement aux particuliers. L'inscription et la réservation préalable d'un emplacement sont obligatoires grâce au bulletin d'inscription fourni par le service culturel ou téléchargeable sur le site de la ville.

Afin d'encadrer les conditions de mise en œuvre, la Ville doit se doter d'un règlement intérieur afin de formaliser les règles d'inscription et les modalités d'installation des participants pour cette manifestation.

Il est donc proposé au conseil municipal d'adopter ledit règlement, tel que joint en annexe.

## **2 - DÉLIBÉRATION**

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** le code général des impôts,

**Considérant** la nécessité d'adopter un règlement pour le vide-greniers de printemps,

Ayant entendu l'exposé de madame Marie-Noëlle FLOTTERER présentant le projet de délibération ;

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,**

- **ADOpte** le règlement du vide-greniers tel que joint en annexe ;
- **PREND ACTE** que les crédits seront inscrits au budget de la commune ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire, ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Fait à Montmagny, le 16 mars 2023**  
**Pour extrait certifié conforme,**  
**Le Maire, Patrick Floquet**

| <b>ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE</b> |                     |
|---------------------------------|---------------------|
| Reçu en sous-préfecture le..... | <b>22 MARS 2023</b> |
| Publié le.....                  | <b>22 MARS 2023</b> |
| Notifié le.....                 | <b>22 MARS 2023</b> |
| Montmagny, le.....              | <b>22 MARS 2023</b> |
| Le Maire<br>Patrick FLOQUET     |                     |



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Accusé de réception en préfecture  
095-219504271-20230316-DL2023-1603-011-DE  
Date de télétransmission : 22/03/2023  
Date de réception préfecture : 22/03/2023

# Acte à classer

DL2023-1603-011

1 En préparation      2 Pour signature      3 Prêt à transmettre      4 En attente retour  
Préfecture      5 > AR reçu <      6 Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-03-22T17-08-42.02 ( MI243945660 )

Identifiant unique de l'acte :

095-219504271-20230316-DL2023-1603-011-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Adoption du règlement intérieur du vide-greniers

Date de décision : 16/03/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [DL2023-1603-011 Règlement intérieur vide greniers.PDF](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

[DL2023-1603-011 ANNEXE Projet règlement intérieur vide greniers.PDF](#)

Type PJ : 21\_RP - Rapport de présentation

 [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé  
Demande de signature  
Signé  
Transmis  
Accusé de réception

Date 22/03/23 à 14:04  
Date 22/03/23 à 14:04  
Date 22/03/23 à 15:59  
Date 22/03/23 à 17:08  
Date 22/03/23 à 17:24

Par [MAZET CELINE](#)  
Par [MAZET CELINE](#)  
Par [FLOQUET Patrick](#)  
Par [MAZET CELINE](#)